

**Thématique Accès aux droits**  
**Fiche action 6.1**  
**Améliorer l'accès à la santé des habitants du territoire**

Diagnostic initial	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démographie médicale hétérogène avec 11 communes en zone d'intervention prioritaire. L'éloignement du littoral et des structures médico-sociales est un facteur aggravant.</li> <li>• 32,5% des bénéficiaires du régime général sont sans médecin traitant. Constitue un frein à l'accès aux soins</li>   <li>• 17.9% sont en Affection Longue Durée (dont 5% n'ont pas de MT « 631 bénéficiaires Ald sans MT »)</li> <li>• 39% de la population du territoire sans mutuelle</li> <li>• Taux de dépistage et de vaccination sont globalement en sous exécution et restent en dessous des moyennes départementales : <ul style="list-style-type: none"> <li>- EBD 3.14 % contre 4.66 % sur tout le département</li> <li>- Dépistage cancer du sein 45.9% contre 54.2 % sur tout le département</li> <li>- Dépistage cancer Colorectal 20.6% contre 25.7% sur tout le département</li> <li>- Dépistage du cancer du col de l'utérus : 29.5% contre 33.6 % (Dpt)</li> <li>- Vaccination antigrippale 40.6% contre 46% (Dpt)</li> </ul> </li> <li>• Usage Numérique : 43% des bénéficiaires n'ont pas de compte ameli ouvert</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Habitants ;</li> <li>• Etudiants et Lycéens (ma santé et moi)</li> <li>• Professionnels de santé</li> <li>• Partenaires</li> </ul>
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobiliser les professionnels de santé pour des actions de prévention (organisation d'évènements, fédérations d'acteurs locaux : associatifs, professionnels de santé, établissements médico-sociaux, Cnam, campagnes dédiées, ...)</li> <li>• Coordonner la communication sur les évènements en faveur de l'accès aux droits et aux soins</li> <li>• Sensibiliser les acteurs médico sociaux et les professionnels de santé, sur la problématique du renoncement aux soins pour agir en lien avec la Cnam (Mas ...);</li> <li>• Favoriser l'accès à l'acte de prévention de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une caisse primaire d'assurance maladie rénové et stratégiquement implantée à Menton</li> <li>• Actions partenariales « Aller vers » hors les murs (Village de l'emploi, Missions locales, forum action sociale avec le Cnam )</li> <li>• S'appuyer sur la Cpts et les autres acteurs du territoire pour développer le projet de santé : Cpts de la Riviera Française (communauté professionnelle territoriale de santé) , Cnam, Dac Est Azur, Missions locales, France Travail, Mfs, CH Menton, 2 Msp.</li> <li>• Mettre en place des actions de prévention auprès de la petite enfance, de l'enfance-jeunesse, des parents et des habitants.</li> </ul>

Travail interbranché (Caf/Cpam) dédié à la ~~séparation aux familles monoparentales, ainsi~~

- qu'à destination des futurs parents et parents de jeunes enfants (acculturation commune, documentation associée, mise en place d'ateliers collectifs et de rendez-vous individuel)
- Recenser les partenaires du territoire et étendre le champ des coopérations avec la mission accompagnement santé de la Cpam : Intervention auprès des partenaires sur les thématiques d'accès aux droits et aux soins, ainsi que sur nos services en lignes (ateliers numériques)
- S'appuyer sur les associations partenaires, et les projets locaux (ex : Banque du numérique) pour favoriser l'accès aux services en santé dématérialisés (Compte ameli, Mon espace Santé, l'application carte vitale...)
- Mise en place du module « ma santé et moi » auprès des lycéens du territoire (acculturation et autonomisation des jeunes)

## Echéances de réalisation

- Opération « 0 patient en Ald sans médecin traitant » lancée au printemps 2023
- Actions de prévention : en continu
- Relation avec les Cpts : en continu
- Actions « Rentrée universitaire » à planifier avec des interventions septembre à octobre en y associant les acteurs du territoire (Science Po Menton, voir également l'IUT)
- Interventions récurrentes auprès des Missions locales en continu

## Services mobilisés et responsables de l'action

- Chargé de coordination pilote ;
- Cpts de la Riviera Française
- Cpam
- Partenaires (France Services, Associations ...)

## Résultats attendus

- Coordonner les acteurs du territoire ;
- Développer l'offre de soins et sa connaissance par les publics ;
- Améliorer la santé des habitants.

AR Prefecture

006-210601639-20241004-2024\_85-DE

Reçu le 07/10/2024

Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"><li>• Ccas de Menton ;</li><li>• Ccas de Roquebrune-Cap-Martin ;</li><li>• Ccas de Beausoleil ;</li><li>• Dac Est Azur ;</li><li>• Les Missions Locales ;</li><li>• France Travail ;</li><li>• France Services ;</li><li>• Cpts de la Riviera Française ;</li><li>• CH de Menton ;</li><li>• 2 Msp.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <del>Nombre d'habitants en situation de</del> renoncement aux soins accompagnés par la mission accompagnement santé (Mas);</li><li>• Augmentation des bénéficiaires couverts par une complémentaires santé</li><li>• Hausse des taux de dépistage et de vaccination ;</li><li>• Réduction du nombre de patients sans médecin traitant ;</li><li>• Nombre d'action de prévention mises en place ;</li><li>• Nombre d'habitants bénéficiaires des actions de prévention</li><li>• Nombre de jeunes rencontrés en RDV des droits (missions locales et Rentrée universitaire)</li></ul>

**Thématique Accès aux droits**  
**Santé**

**Fiche action 6.2**

**Promouvoir le bien-être mental, prévenir et repérer**

Diagnostic initial	Public cible
<p><b>Diagnostic National</b> : La maladie mentale et les troubles psychiques touchent près d'1/5 de la population, Soit 13 millions de Français (données Oms). Les Français sont les plus gros consommateurs de psychotropes du monde. Plus d'un quart des Français consomme des anxiolytiques, des antidépresseurs, des somnifères et autres médicaments psychotropes (données EPI-PHARE).</p> <p>La dépression est l'un des troubles le plus répandu 15 à 20 % de la population générale, sur la vie entière (données Inserm).</p> <p>Le suicide est la première cause de mortalité entre 15 et 35 ans.</p> <p>Au total, avec plus de 23 Millions d'euros par an, les dépenses remboursées au titre de la souffrance psychique et des maladies psychiatriques sont le premier poste de dépenses de l'Assurance Maladie.</p> <p><b>Diagnostic local</b> : Projet territoire Carf – horizon 2030. Diagnostics CPTS et Conseil Local de santé Mentale des deux Ccas de Menton et Roquebrune-Cap-Martin.</p> <p><b>Projet Bien-être « So New »</b>, initié post tempête Alex avec France Travail.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Habitants ;</li> <li>• Actifs</li> <li>• Collégiens, Etudiants et Lycéens</li> <li>• Professionnels de santé et médico-sociaux</li> <li>• Partenaires</li> </ul>
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<p>1/ Renforcement de l'offre de soin sur les communes,</p> <p>2/ Sensibiliser à la santé mentale ; promouvoir le bien-être mental, prévenir et repérer,</p> <p>3/ Développer les stratégies de résilience,</p> <p>4/ Développer la prévention des risques et garantir des parcours de soins,</p> <p>5/ Prévenir le risque suicidaire,</p> <p>6/ Améliorer les conditions de vie et d'inclusion sociale.</p>	<p>1/Mettre à disposition des locaux adaptés avec une participation financière pour les professionnels de la santé. Cette initiative vise à améliorer considérablement la disponibilité des services médicaux dans des emplacements stratégiques des communes, rendant ainsi les soins plus accessibles à tous les résidents.</p> <p>2/ Sensibiliser le public à la notion du « prendre soin » pour identifier, comprendre et limiter les troubles occasionnés par les expériences traumatiques, facteurs environnementaux, sociétaux, génétiques.</p> <p>3/ Poursuivre la politique de promotion et de prévention en santé, instauré en 2018 à Roquebrune-Cap-Martin et Menton dans le cadre du Contrat Local de Santé Mentale (Clsm).</p> <p>4/ Promouvoir les actions bien-être et sportives en favorisant le lien à soi, aux autres et à la nature.</p> <p>5/ Garantir un parcours de soins,</p> <p>6/ Développer la prévention des risques sur le territoire en collaboration avec le Centre d'accueil et</p>

**AR Prefecture**

006-210601639-20241004-2024\_85-DE

Reçu le 07/10/2024

d'accompagnement à la Réduction des risques pour usagers de drogues (Carrud), les Centres d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa)

7/ Développer le réseau territorial de sentinelles dans la prévention du suicide. Il regroupe une centaine d'acteurs, d'agents formés au contact de la population, aux professionnels de santé formés par le Comité Départemental d'Éducation pour la Santé (Codes 06).

5/ Développer les leviers renforcés en faveur de l'insertion sociale et de la citoyenneté des personnes en situation de troubles ou de handicaps psychiques. Cet axe est transverse et rejoint les objectifs des autres fiches actions d'accès aux droits, d'animation de la vie sociale, handicap, petite enfance, jeunesse et parentalité.

Echéances de réalisation  
2024-2028

<b>Services mobilisés et responsables de l'action</b>	<b>Résultats attendus</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• CC Ctg Accès aux droits</li> <li>• Ccas - Clm</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de l'offre de soins et de bien-être</li> <li>• Devenir un territoire inclusif</li> </ul>
<b>Partenaires sollicités</b>	<b>Indicateurs d'évaluation</b>
<p>Dac Est Azur ; Les Missions Locales ; France Travail ;</p> <p>Cpts de la Riviera Française ; CH de Menton ; Chpg, Carrud, Csapa.</p> <p>Association « Passerelle » Bien-être Roya, « Ice pire » Menton</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'interventions sentinelles</li> <li>• Nombre de signalement suicide /adulte en danger</li> <li>• Nombre de mesure tutélaire</li> <li>• Nombre d'action de prévention mises en place ;</li> <li>• Nombre d'habitants bénéficiaires des actions de prévention</li> <li>• Nombre d'actions Bien-être organisées sur le territoire</li> </ul>

**Thématique Accès aux droits****Fiche action 6.5****Participer à la journée Nationale de l'accès aux droits**

Diagnostic initial	Public cible
Organisation de la journée Nationale d'accès aux droits organisée chaque année en mai à Menton par la Mjd de la Carf.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Habitants</li> <li>• Etudiants et Lycéens</li> <li>• Jeunes</li> <li>• Partenaires</li> </ul>
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
1/ Renforcer et développer l'offre d'information ciblée habituellement sur l'axe juridique et administratif,	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les acteurs du territoire intervenant sur l'accès aux soins et à la santé, le logement, les VIF, la prévention et le numérique.</li> <li>- Partager la communication sur l'ensemble du territoire</li> </ul>
2/ Prévenir l'accès aux soins et à la santé,	<b>Echéances de réalisation</b>
3/ Informer sur les dispositifs d'aides au logement,	2025-2028
4/Promouvoir l'inclusion numérique.	
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> <li>• CC Ctg Accès aux droits</li> <li>• Mjd</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobiliser les acteurs du territoire ;</li> </ul>
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Ccas Cpam Caf Les Missions Locales ; France Travail ; Adil, Agis 06, Opah, Mda, Maison France service Dac Est Azur ; Cpts	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fréquentation de la journée</li> <li>• Liste diffusion communication</li> <li>• Nombre de partenaires « santé et soins »</li> <li>• Nombre de partenaires « logement »</li> <li>• Nombre de partenaires « numérique »</li> </ul>

<b>Diagnostic initial</b>	<b>Public cible</b>
Fracture numérique exprimée en priorité par les villages du haut et moyens pays.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Habitants Carf</li> <li>• Jeunes</li> <li>• Séniors</li> </ul>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Modalités de mise en œuvre</b>
1/ Accompagner les villages pour l'acquisition d'équipement de matériels informatiques pour les accueils Mairie,	- Sensibiliser les acteurs du territoire intervenant sur l'accès aux soins et à la santé, le logement, les VIF, la prévention et le numérique.
2/ Former les agents d'accueils à la médiation numérique sur la E-administration et au repérage des situations sociales dégradées pour orientation aux services sociaux de secteur.	- Partager la communication sur l'ensemble du territoire
3/ Développer les ateliers E-administration proposés par les conseillers numériques France Service sur les villages et communes avoisinantes.	<b>Echéances de réalisation</b>
	2025-2028
<b>Services mobilisés et responsables de l'action</b>	<b>Résultats attendus</b>
CC Ctg Accès aux droits	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des actions d'Inclusion numérique</li> </ul>
<b>Partenaires sollicités</b>	<b>Indicateurs d'évaluation</b>
Villes, Ccas France service La banque du numérique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'Espace public numérique mis en service,</li> <li>• Nombre de nouvelles administrations proposant des ateliers numériques</li> <li>• Nombre de formations proposées</li> <li>• Nombre d'agents formés</li> </ul>

### ***Thématique Accès aux droits***

#### ***Fiche action 6.5 Animer un réseau des Vif de la Riviera Française dans le cadre du Contrat de mobilisation et de coordination de lutte contre les violences faites aux femmes et les violences intrafamiliales-***

<b>Diagnostic initial</b>	<b>Public cible</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le 1<sup>er</sup> confinement en 2020 a mis en exergue des situations de violences conjugales sur le territoire et des difficultés dans la prise en charge des victimes et dans le travail en réseau sur le territoire commun</li> </ul>	Toutes personnes victimes de violences intrafamiliales ou conjugale. L'ensemble des acteurs susceptibles d'accueillir et d'orienter une victime. Tous les acteurs de la prise en charge des victimes.

- ▶ Suite à un groupe de travail et à un état des lieux sur le territoire, un contrat de mobilisation a été signé le 8 mars 2021 afin de formaliser l'engagement de l'ensemble des acteurs en faveur de cette problématique
- ▶ Le diagnostic s'est étendu sur l'ensemble du territoire de la Carf ( PN et Gendarmerie)

## Objectifs opérationnels

En mars 2021, l'ensemble des partenaires signataires s'est engagé collectivement, par la signature et la mise en œuvre du présent contrat, à **rechercher une plus grande efficacité dans les réponses apportées** afin de lutter contre les violences sexistes et sexuelles. Dans ce cadre, le Ccas s'est engagé à mettre en place une **organisation en réseau** de l'ensemble des partenaires favorisant le **repérage en amont des victimes pour optimiser la prise en charge**.

Au regard de la dynamique déjà instaurée sur le territoire, et à la demande des co-signataires de ce contrat, le 3 avril 2023, le bureau communautaire de la Carf a mandaté le Ccas de Roquebrune-Cap-Martin afin de piloter et décliner cette politique publique sur le territoire communautaire.

## Modalités de mise en œuvre

**1<sup>ER</sup> Engagement : La définition de modalités de travail partenarial, renforçant la coordination des acteurs et professionnels concernés, en vue de favoriser une réponse de proximité au plus près des victimes de violences faites aux femmes et intrafamiliales.**

- La création de ce réseau repose sur une formation commune dont bénéficie chaque membre par le Cidff, la signature d'une charte d'engagement, et la communication du réseau à l'ensemble des membres.
- Nomination d'un Référent « Violence faites aux femmes » dans chaque structure membre.
- Définition d'un mode de fonctionnement sur le partage d'informations à caractère confidentiel entre les professionnels, fondé sur une charte de confidentialité
- Mise en place de réunions et groupes de travail favorisant le **partage d'informations** et la **consolidation du réseau** dans le sens d'une procédure commune de prise en charge de la victime quel que soit son niveau de prise en charge.
- 5 groupes de travail organisés en 2023

**2<sup>ème</sup> Engagement : L'élaboration d'outils et d'actions pour appuyer ce travail partenarial.**

Intitulé formation	Nombre de professionnels formés au total depuis 2021 jusqu'à fin 2024
<b>Sentinelles</b> : Repérer et orienter les victimes de violences conjugales	45
<b>Evaluateurs</b> : Prendre en charge les victimes de violences conjugales	38



Sentinelles  
Municipale

Sentinelles élus CARF

6

Dépister l'enfant Co-  
victime de violences  
conjugales

20

TOTAL

127

- **Réunions de régulation** sur les situations VIF entre le CCAS de RCM, la Police Nationale et la MSD
- **Remontée des données** au niveau Départemental à la Déléguée Départementale des droits des femmes par le CCAS de RCM en tant que pilote du Réseau,
- Création d'un **livret d'accompagnement des victimes** co-construit tout au long de l'année 2023 au travers des groupes de travail.

Le livret a été conçu comme un guide d'accompagnement à destination de la victime et des acteurs de la prise en charge.

Il intègre aussi bien des informations relatives à la **définition des violences**, une **cartographie du territoire reprenant les différentes possibilités d'accompagnement en termes de partenaires**, mais également les différentes **démarches potentielles à effectuer**, quel que soit le stade de prise en charge où se trouve la victime dans son parcours.

- Le travail partenarial du Réseau Vif de la Riviera française a été consolidé par la **création d'un Logo** validé par l'ensemble des partenaires



**3<sup>ème</sup> engagement : La mise en place d'actions spécifiques, complémentaires à l'action du Schéma Départemental, visant à une plus grande fluidité dans le parcours de sortie de ces violences (du repérage des victimes en amont vers leur retour à l'autonomie).**

Le groupe de travail sur la mise à l'abri des victimes sur la zone police a permis de favoriser une harmonisation des pratiques sur le littoral pour les 3 Ccas disposant d'un service social (Menton, Roquebrune Cap Martin, Beausoleil)

- ▶ Lien opérationnel entre la police municipale et les Ccas du littoral 7/7 24h24 pour la mise à l'abri d'urgence. Les services des urgences hospitalières et la PN peuvent joindre la PM pour des mises à l'abri urgentes (en subsidiarité avec le 115), avec une possibilité de prise en charge financière par les Ccas.
- ▶ Favoriser l'accompagnement vers le dépôt de plainte par une plus grande fluidité dans le parcours d'accompagnement des victimes.
- ▶ Actions de sensibilisation grand public :

25 novembre - Orange Day: illumination des monuments communaux en orange- Ciné Débat à l'Hdv avec le Cidff- disposition des *violentomètres* dans tous les points d'accueil de la commune- distribution des numéros

	<p>d'urgences sur les sacs de pharmacie (par Soroptimist). Exposition grand public.</p> <p>8 mars- exposition à l'HDV- ateliers d'aide à l'emploi pour les femmes vers les métiers qui se féminisent (Pôle Emploi, Mission Locale, Ccas).</p> <p>► Actions de sensibilisation auprès des scolaires :</p> <p><u>25 et 26 novembre</u> : ateliers : « village égalité femme/homme » pour les collégiens et lycéens(G-addiction)-93élèves.</p> <p><u>29 novembre</u> : Exposition #violencejetequitte au collège Vento avec le Cidffl- 230 élèves.</p> <p><u>8 mars</u>- Sensibilisation à l'égalité des genres, 180 lycéens et ateliers Cidff, 230 collégiens. Exposition à l'HDV et jeu de sensibilisation auprès des écoles élémentaires de Rcm – 60 élèves.</p> <p>Soit un total de 793 élèves sensibilisés depuis 2021.</p> <p>► Dans une démarche « d'aller vers », en 2023 le Ccas de Rcm a proposé la création d'une nouvelle action dans les villes rurales : <u>La Caravane d'accès aux droits</u> en partenariat avec le Département (Msd), France Travail (ex Pôle emploi), la Mission locale, le Cidff, l'Association Montjoye, la Caf et la Gendarmerie. L'objectif étant de favoriser l'information et la sensibilisation sur la problématique des violences conjugales et intrafamiliales dans les villes éloignées des moyens et structures du littoral.</p>
	Echéances de réalisation
	Un bilan est présenté chaque année en Copil.
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
<p>L'ensemble des partenaires du réseau Vif de la Carf soit 130 partenaires sur l'ensemble du territoire.</p> <p>Le contrat de mobilisation et le réseau Vif est piloté par le Ccas de Rcm pour l'ensemble du territoire Carf.</p> <p>Les instances de gouvernances sont : un Copil avec l'ensemble des acteurs signataires du contrat et les 15 communes de la Carf, des comités techniques avec l'animation du réseau Vif de la Riviera Française et des groupes de travail.</p>	<p>En partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux, le pilotage de ce contrat de partenariat a généré une multitude d'actions favorisant un maillage territorial en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales, notamment la création d'un réseau d'acteurs sur l'Est du Département, <b>le Réseau Vif de la Riviera Française</b>, favorisant un champ d'intervention déployé à l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (Carf).</p>
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
<p>Agence Régionale de Santé Paca, Association Montjoye, Caisse d'Allocations Familiales Alpes Maritimes, Centre Communal d'Action Sociale et commune de Beausoleil, Centre Communal d'Action Sociale et commune de Menton, Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (Cidff06), Centre Hospitalier Fondation Lenval, Centre Hospitalier la Palmosa, Centre Hospitalier Sainte Marie, Centre Médico-Psychologique (Cmp) Saint Michel, Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (Carf), Communauté Professionnelle Territoriale de Santé – Riviera (Cpts), Conseil Départemental des Alpes Maritimes, Maison des solidarités du Département,</p>	<p><b>1- Pour l'accompagnement des victimes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de personnes bénéficiant d'un accompagnement global dans le cadre de Vif par le Ccas</li> <li>- Nombre de personnes signalées par un proche</li> <li>- Orientation par les partenaires de victimes (police nationale, psychologue, Msd...)</li> <li>- Nombre de personnes victimes hébergées en logement d'urgence par le Ccas</li> <li>- Nombre de victime hébergées par le Ccas et qui ont pu accéder à un logement autonome</li> <li>- Victimes qui se sont présentées lors du passage de la caravane aux droits</li> <li>- Nombre de victimes bénéficiant d'un suivi psychologue</li> </ul> <p><b>2- Pour les actions de sensibilisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de personnes sensibilisées grand public</li> <li>- Nombre de scolaires sensibilisés</li> </ul> <p><b>3- Accompagnement psychologue- prise en charge de séances</b></p> <p><b>4- Plan de formation</b> - questionnaire de satisfaction auprès des participants (acteurs de la prise en charge et repérer et orienter les victimes de violences conjugales).</p>

## AR Prefecture

006-210601639-20241004-2024\_85-DE

Reçu le 07/10/2024

Croix Rouge Française, Education Nationale, Lycée Pierre et Marie Curie, Collège Vento, Gendarmerie- Maison de protection des familles, Mission Locale 06, Monaco : Direction de l'Action et de l'Aide Sociale de Monaco (DASO), Barreau de Nice, Centre Hospitalier Princesse Grasse, Pôle Emploi, Police Nationale- Commissariat de Menton, Délégue Départementale aux droits des femmes, Préfecture des Alpes Maritimes, Tribunal Judiciaire de Nice- Le Procureur de la République, Association Française des Centres de Consultations Conjugales (Afccc) 06, et les 15 communes de la Carf.

Diagnostic initial	Public cible
Fracture numérique exprimée en priorité par les villages du haut et moyens pays.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Habitants Carf</li> <li>• Jeunes</li> <li>• Séniors</li> </ul>
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<p>1/ Accompagner les villages pour l'acquisition d'équipement de matériels informatiques pour les accueils Mairie,</p> <p>2/ Former les agents d'accueils à la médiation numérique sur la E-administration et au repérage des situations sociales dégradées pour orientation aux services sociaux de secteur.</p> <p>3/ Développer les ateliers E-administration proposés par les conseillers numériques France Service sur les villages et communes avoisinantes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les acteurs du territoire intervenant sur l'accès aux soins et à la santé, le logement, les VIF, la prévention et le numérique.</li> <li>- Partager la communication sur l'ensemble du territoire</li> </ul>
	Echéances de réalisation
	2025-2028
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
CC Ctg Accès aux droits	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des actions d'Inclusion numérique</li> </ul>

**AR Prefecture**

006-210601639-20241004-2024\_85-DE

Page 1 sur 10/2024

Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Villes, Ccas France service La banque du numérique	<ul style="list-style-type: none"><li>• <del>Nombre d'Espace public numérique mis en service.</del></li><li>• Nombre de nouvelles administrations proposant des ateliers numériques</li><li>• Nombre de formations proposées</li><li>• Nombre d'agents formés</li></ul>